

BONNE RENTREE à TOUS

II N'Y

AURA PAS DE REFORME
SANS NOUS!

A CONDITION QUE NOUS
NOUS FASSIONS
ENTENDRE!

Bulletin N°106
Déposé le 31/08/2012

CPPAP 0313 S 06497
ISSN 1267-4281

Dispensé de timbrage
CHALON C.D.I.S.

Faire l'école !

Mai 2007, mai 2012 ! Cinq années d'obscurantisme se terminent.

Ce n'est pas tant un personnage que nous quittons mais le système qu'il engendrait.

En tout cas, moi, je respire un grand coup, même si je sais bien que, ...

Que, par exemple, les expulsions de Roms, les attitudes autoritaires et des appels incantatoires à l'ordre dans les cités sans traiter les causes et problèmes sur le terrain, l'homophobie, la xénophobie, l'individualisme, les jalousies et haines, les idées nauséabondes entretenues pendant cinq ans sont encore là. Pour nous, nous restons fidèles à nos valeurs ! Ces problèmes de société méritent mieux que l'approche qui en est faite. Au-delà des postures, il y a l'humanisme et c'est une valeur qui pour nous est essentielle.

Mais revenons-en à notre réalité de syndicalistes enseignants !

1000 postes pour cette rentrée, si peu pour 100 départements, si peu pour la Saône et Loire !

Quand j'étais à l'école primaire, à mon maître qui me demandait ce que je voulais faire plus tard, et à qui je répondis que je voulais être instit, celui-ci s'exclama « Mais, tu ne vas quand même pas faire l'école ».

Eh bien si ! Justement, j'avais envie de faire l'école.

Quelle belle expression que faire l'école car elle résume ce qui nous rassemble, dans la diversité, dans nos choix pour les enfants que nous accompagnons.

Cette année, 1000 postes, geste qui reste pour le moins symbolique.

Le vote du budget à l'automne dira si le candidat qui a tant axé sa campagne sur l'éducation mettra réellement en place les moyens de ses ambitions.

Pour nous, faire l'école, c'est aussi et forcément remettre en cause entre autres l'aide personnalisée et les stages de remise à niveau. Si un débat doit se faire sur les rythmes scolaires, il doit avoir comme perspective une analyse sincère des réalités dont le « massacre Sarkozy » fait partie.

Avec un mandat de plus, il aurait pu détruire le service public.

La réalité syndicale du moment, c'est aussi les syndicats face à un pouvoir se présentant de gauche.

Pour nous, SNUipp, les choses sont claires !

Gauche, droite, l'histoire nous a appris que ce qui nous singularise, ce sont nos idées et notre idéal, indépendamment de tout pouvoir politique ou hiérarchique, sans nous préoccuper du politiquement correct.

C'est pourquoi, nous continuons à dire qu'il faut plus de moyens pour tout le système éducatif, pour les RASED, pour les remplacements, pour l'éducation prioritaire, pour les instituts spécialisés en situation d'insuffisance d'offres d'accueil, pour les salaires des travailleurs que nous sommes.

Tout doit être reconstruit, les familles qui mettent leurs enfants à l'école doivent pouvoir être sûres que le mieux sera fait.

Mais cela coûte !

Et nous, nous voulons que malgré le coût, une réelle politique volontariste soit mise en place, faute de quoi nous dirons haut et fort notre désaccord.

Faire l'école, pour nous, c'est faire pour que tout enfant de la république scolarisé dans l'école de la république puisse bénéficier au moment opportun de l'aide dont il aura besoin même si lui et sa famille sont en situation irrégulière.

Pour que cela soit une réalité, un long chemin de combat syndical reste à écrire et pour y contribuer, le SNUipp 71 entend proposer aux autres organisations syndicales de réfléchir à une plateforme de revendications centrées sur ce qui nous semble du domaine des « incontournables ».

Plateforme qui serait à même de définir un positionnement intersyndical face à un interlocuteur différent.

Si le syndicalisme veut demeurer crédible, il doit être fidèle à lui-même sur cette question.

Avec vous, nous allons continuer à défendre ces idées pour nous incontestables, l'école dont le principe d'éducabilité reste le fondement majeur, nos conditions de travail et nos salaires qui doivent nous permettre de bien faire l'école.

Et, nous n'arrêtons pas de le répéter, 66% de la cotisation syndicale est déductible des impôts, ce n'est pas ruineux...Et cela permet aussi et surtout de dire ce que l'on a à dire.

En tout cas, bonne rentrée à tous et...bon courage !

Marc DAILLOUX

Retraites: Échéances et dates à ne pas rater pour les jeunes... et moins jeunes

Pour les moins jeunes qui veulent prendre leur retraite :

Les demandes et les dossiers de pension des enseignants du premier degré pour un départ au 1er septembre 2013 doivent être déposés entre le 19 juin et le 1er novembre 2012.

Le formulaire est à télécharger:

<http://www.ac-dijon.fr/Personnels/Votre-carriere/Votre-retraite/Prendre-ma-retraite>

Pour les plus jeunes qui viennent d'être titularisés:

Titularisés au 1er septembre 2012 ou 2011, si vous avez occupé un emploi public contractuel (AVS, assistant d'éducation, agent municipal), vous pouvez le faire valider pour votre retraite (cela compte aussi pour l'ancienneté de service donc pour les changements d'échelon). La demande est à faire directement par courrier à l'adresse suivante :

Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Direction des affaires financières

Service des pensions – DAF E 2

9 route de la Croix Moriau

CS 002

44351 GUERANDE cedex

Déterminés à changer la donne !

ENSEMBLE !



MOUVEMENT D'AFFECTATION 2012

(suite et fin?)

Vendredi 7 SEPTEMBRE

9h30: **GROUPE DE TRAVAIL** : Carte Scolaire
10h30: **CAPD** : Étude des dernières nominations et des demandes de changement d'affectation

Calendrier scolaire:

Publié le 08 juillet, le nouveau calendrier scolaire comporte bien 2 semaines de vacances à la Toussaint.

2 questions restent en suspens dans notre département:

- quel jour du mercredi 3 avril ou mercredi 22 mai sera travaillé en contrepartie?
 - Y aura-t-il un pont de l'ascension 2013 (le vendredi ne pouvant plus être récupéré à Toussaint)?
- Nous vous tiendrons informés dès que possible.



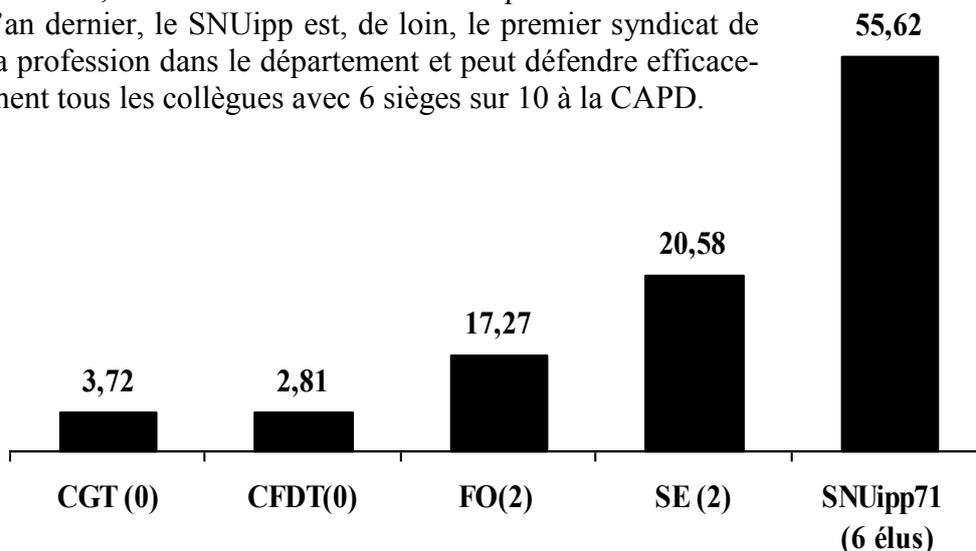
Représentatifs!

Avec 55,62% des voix aux élections professionnelles de l'an dernier, le SNUipp est, de loin, le premier syndicat de la profession dans le département et peut défendre efficacement tous les collègues avec 6 sièges sur 10 à la CAPD.

Syndiquez-vous
au SNUipp-FSU

Notre force, c'est
d'être ensemble

La cotisation à 34%
(66% déductibles)





Les PEP: que sont les pupilles?

L'œuvre des pupilles est créée en 1915 par des universitaires, enseignants et amis de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés et réformés, fréquentant ou ayant fréquenté l'école publique : c'est l'époque du fameux « sous des pupilles ».

Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à et par la solidarité. Actuellement, les PEP articule leurs actions autour de 2 axes:

- domaine éducation et loisirs - DEL (classes découvertes, Centres de vacances pour tous, assistance pédagogique à domicile pour les élèves accidentés ou malades)
- établissements et services sociaux et médico-sociaux - SMS (CMP, IME, CAMSP, ESAT).

Pour préserver son domaine éducation et loisirs, les PEP 71 ont besoin de votre soutien. La Caisse de Solidarité, les classes de découvertes, les vacances, l'aide aux enfants malades ou accidentés, les animations,... ne vivent que par les adhésions et par les cotisations des élèves qui y participent. Sans elles, les PEP 71 ne pourront plus, à bref délai, répondre aux besoins des enfants et des familles, elles ne pourront plus proposer ou construire avec les enseignants les projets éducatifs ou innovants au service de l'école républicaine garante du progrès social.

Plus que jamais, dans cette société d'inégalités et d'exclusion nous avons besoin de vous pour continuer à mettre en œuvre dans le département « la solidarité en action », c'est à dire l'accompagnement et le soutien de tous ceux qui connaissent la difficulté sociale et le handicap.

*Pour mieux nous connaître, visitez notre site
www.pep71.org*

Contre le financement public des écoles privées: victoire de la FSU 05!

Suite à la saisie de la justice par la FSU il y a 3 ans, le tribunal avait condamné le conseil général des Hautes-Alpes.

Il a encore fallu attendre deux ans et de nombreuses relances pour que le Conseil Général se décide enfin à exécuter le jugement qui le condamnait à demander le remboursement de plus d'une centaine de milliers d'euros de subventions illégales qu'il avait versé aux établissements scolaires privés du département, dont 57 000 euros pour la seule école Sainte Agnès de Tallard.

Les PEP 71 vous proposent des classes découvertes et des interventions pédagogiques.

Découvrez nos classes d'automne au château de Montlaville à Chardonnay, de Septembre à décembre 2012.

Pour souder le groupe classe, pour découvrir le mâconnais et la richesse de son environnement d'automne, voici 7 bonnes raisons de partir en classe de découvertes :

- Acquérir plus d'autonomie, Savoir vivre et être ensemble, Devenir acteur de son environnement et de son avenir, Parfaire des compétences méthodologiques, Affiner les concepts de temps et d'espace, Réinvestir des connaissances de base, S'approprier des techniques et maîtriser des outils

N'hésitez plus ! Le Conseil Régional renouvelle l'agrément ERE du château de Montlaville et continue d'apporter son soutien aux classes de Bourgogne souhaitant réaliser une classe « éducation à l'environnement et au développement durable (les conditions de l'aide restent inchangées, soit 15€/j/élève à partir de 2 nuitées).

Si vous êtes intéressé par une classe d'automne, pensez à déposer votre projet (avant la fin d'année scolaire ou courant septembre) pour respecter les délais.

**Contactez au plus vite Nathalie POINGT,
Responsable du Domaine Education et Loisirs des PEP71
au 03.85.39.28.45 ou n.poingt@pep71.org**

VOTRE SECTION DEPARTEMENTALE du SNUipp



Vincent CASTAGNINO
(Adj. Simandre)

Responsable débuts dans le métier
Élu CAPD
Permanences : Lundi—Mardi



Christophe LECORNEY
Co-Secrétaire départemental
(Directeur Marie Curie Macon)

Élu CAPD—CTP—CDEN—
CHSCT
Commission de réforme
Responsable action juridique



Dominique GONNOT
Trésorière Départementale
(Adjte Maternelle Bourgogne—Chalon)

Élue CAPD—CTP—CDEN
Postes adaptés et allègements de service
Responsable syndicalisation / Maternelle
Permanence : Mardi



Marc DAILLOU
Co-Secrétaire départemental

(RASED E—Le Creusot)
Élu CAPD—CTP—CDEN
Responsable RASED et Retraite



Marie LARROUY
Co-Secrétaire départemental
(Adjte Elem La Pépinière—Le Creusot)
Changement de département / AVS-EVS
Élue CAPD—CTP
Permanence : Mardi



Dominique PROTAT
(Directrice Primaire Igé)
Élue CAPD—CTP—CDEN—CHSCT
Responsable action sociale / Maternelle
Permanence : Lundi



Nais Bourgeois
(Adjte Elem Epinac)

Débuts dans le métier,
Sport scolaire
Permanence : Jeudi



Stéphanie Macke
(Directrice Primaire Vendenesse
les Charolles)

Élue CAPD
Direction d'école / Maternelle
Permanence : jeudi ou vendredi

Les autres membres du conseil syndical

Almeida Alexandre (Directeur Neuvy Grandchamp)
Bonnaïu Maryse (Directrice Sud Michelet Le Creusot)
Briot Philippe (Adjoint élémentaire Le parc—Autun)
Champeau Amandine (Adjte Élémentaire St S. de M.)
Cloix Chantal (CPC Macon Sud)
Decoster Martine (Adjte Elem. Langevin Montchanin)
Gardaz Christèle (Adjointe Élémentaire—Tournus)
Guillemin Christian (Dir. Elem. Le Launay—Paray)
Lepron Chantal (IME, Virey)
Pointe Christian (Retraité) **Ravat Vincent** (Adjoint Élémentaire—Chatenoy le R.)
Thielland Jean-Pierre (CMPP—Chalon Sur Saône)
Trintignac Jean-Guy (Brigade—Chalon)
Vouillon Régine (Psychologue Scolaire—Chalon)
Delorge Jérôme, (IME Autun)

Barday Paul, (Retraité)
Jeanet Antoine, (Adjoint Élémentaire Pasteur, Ciry-le-noble)
Brun Aurélien (Adjoint Élémentaire Jean Régnier Blanzay)
Chauvet Dominique (PEMF J.Desbois St Marcel)
Conti Jean-Louis (Retraité)
Dupy Alexandra (Adjointe Élémentaire Bourgogne—Chalon)
Gaudillère Muriel (Adjointe Maternelle—Buxy)
Lecatre Claudine (Adjointe maternelle—Bourbon Lancy)
Lentz Agnès (Adjointe maternelle—Crèches sur Saône)
Touillon Hélène (Adjointe Élémentaire J.Prevert—Montceau)
Turlan Christine (Adjointe Élémentaire Prissé)
Havard Elisabeth (RASED Louhans)

**RAPPEL : LE CONSEIL SYNDICAL
EST OUVERT à TOUS LES SYNDIQUES
N'HESITEZ PAS à PARTICIPER**





Nom : M, Mme, Mlle _____ Prénom : _____ Échelon: _____

Adresse : _____

Tél : _____ Courriel : _____ @

Adresse établissement: _____

Catégories

- Instituteurs PEGC
- PE PE stagiaire
- Retraités

Fonctions

- Adjoint Brigade EMF
- Chargé décole ASH Retraité
- Directeur AVS /EVS/ AE Autre (préciser)

Nature de l'établissement

- Ecole maternelle RPI
- Ecole élémentaire Collège
- Ecole primaire Autre (préciser)

Montant de la cotisation (cocher la case SVP)

	PE stagiaire	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème
Instit						122 €	127 €	129 €	139 €	151 €
PE et PEGC	82 €	116 €	122 €	132 €	139 €	146 €	156 €	166 €	177 €	191 €
Hors cl. PE-PEGC		174 €	183 €	196 €	208 €	220 €				

Suppléments

- Chargé d'école + 2 €
- Direction de 2 à 4 cl. + 6 €
- Direction de 5 à 9 cl. + 10 €
- Direction de 10 cl. Et + + 12 €

- Mi-temps : du 1° au 5° : 80 €
- du 6° au 11° : 88 €
- à 75% : 75% de la cotisation
- Congé de formation : 85% de la cotisation
- Dispo/ Congé parental : 50 €
- AVS / AE : 36 €
- Retraité : 100€

TOTAL ADHESION

..... €

DECLARATION D'ADHESION
 Je me syndique au SNUipp 71 -FSU-, afin de contribuer : - à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités. - au développement du Service Public d'Education - au renforcement de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, pluraliste et démocratique affilié à la F.S.U.
 Je demande au SNUipp 71 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires. Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 25 et 27 de la loi du 6-11-78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les conditions du droit d'accès fixé par la loi en m'adressant au SNUipp

Date :

Signature (obligatoire)

Syndiqué(e) en 11/12 OUI NON

POSSIBILITES DE REGLEMENT

1 - Paiement direct en 1 fois : OUI NON

2 - Paiement de deux à six chèques au dos desquels vous pourrez indiquer les dates souhaitées de prélèvement OUI NON

3 - Demande de 6 prélèvements automatiques (JOINDRE UN RIB pour toute première demande) : OUI NON

Envoyer à **Dominique GONNOT**
20 B, rue de Dracy - 71 640 - GIVRY

Avant le 20 décembre pour les autorisations de prélèvements.

Vous avez déjà choisi l'adhésion par prélèvement en 2011-2012:

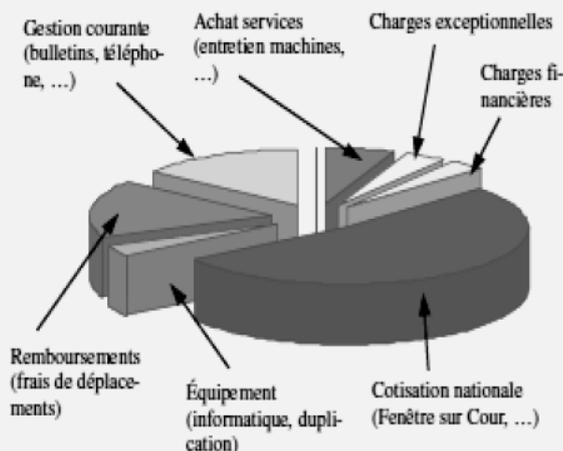
- Ne nous envoyez rien, sauf si vous avez changé de banque (RIB)
- Votre adhésion sera renouvelée par tacite reconduction sauf avis contraire de votre part.

- ★ Si vous choisissez le règlement mensualisé de votre cotisation, elle sera prélevée en **6 fois de janvier à juin (le 5 de chaque mois)**.
- ★ Votre cotisation sera déterminée en fonction de votre échelon: Vous pourrez vérifier le montant en consultant le tableau de cotisations.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Votre cotisation syndicale ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu correspondant à **66%** du montant de cotisation (sauf si non imposable)
Exemple : un prof d'école au 6ème échelon, après déduction fiscale, n'aura payé que 50€ de cotisation (soit 4€ par mois)
- En cas de déclaration aux frais réels, inclure le montant de la cotisation dans les frais réels.
- **ATTENTION : Les attestations d'impôts pour l'année scolaire 2012-2013 vous seront adressées en février 2014** pour la déclaration sur les revenus 2013.

Comment le SNUipp utilise-t-il vos cotisations qui constituent ses seules ressources ?



Calendrier indicatif des opérations administratives

Opération	Circulaire	Candidature	Résultats
PERMUTATIONS NATIONALES (Changement de département)	Septembre — Octobre	Novembre (sur I.Prof)	Mars
Postes à l'étranger	Septembre — octobre	Septembre octobre (site du Ministère)	2ème et 3ème trimestre
PROMOTIONS	Pensez à faire suivre votre fiche de contrôle à vos élus du SNUipp (Voir prochain bulletin)		CAPD 26 novembre
Liste d'aptitude direction d'école	Novembre	Novembre Entretien : janvier	Février / Mars
Stage CAPA-SH	Décembre	Décembre / janvier	Mars
CAFIPEMF	Juin de l'année précédente	Dépôt des sujets de mémoire et retrait des dossiers : octobre	
Temps partiel et disponibilité	Janvier	Mars	Mai
Congé de formation	Décembre	janvier	Mars—Avril
Liste d'aptitude PE	Janvier	Février / mars	Mai
Carte scolaire	De février à avril		
Postes adaptés	Novembre	Décembre / janvier	Avril
MOUVEMENT	Février	Avril (Sur I.Prof via SIAM)	Mai—Juin
INEAT / EXEAT		A partir de Mars	À partir de juin
Accès Hors Classe			Juin
Se syndiquer		Toute l'année!	

**Le SNUipp71 tient à informer toute la profession.
Néanmoins il ne peut vivre que grâce aux cotisations des syndiqués. Rejoignez-nous !**